

Questions aux listes candidates aux élections municipales de mars 2026 à Guipavas

A l'approche des élections municipales, l'Association de Protection de Coataudon Kermeur (APCK) et l'association SaveStangAlar interpellent les listes candidates sur la ville de Guipavas pour connaître leurs positionnements et leurs engagements sur des questions concernant l'aménagement et le développement urbain, la protection de l'environnement, le développement de la vie démocratique à l'échelle locale. Elles les invitent à leur répondre par courriel aux questions formulées par leurs adhérents et listées ci-dessous.

Elles souhaitent également rencontrer les listes candidates pour échanger sur ces différents thèmes. Les réponses écrites et le contenu des échanges lors de nos entretiens seront mis à la disposition du plus grand nombre.

Qui sommes-nous ?

SaveStangAlar est une association loi de 1901, reconnue d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, créée le 4 décembre 2016.

Ses statuts prévoient qu'elle a pour objet de préserver le cadre de vie des résidents des quartiers de Brest et de Guipavas limitrophes du vallon du Stang Alar, la qualité de l'espace public accessible à l'ensemble de la population, et la biodiversité.

L'APCK est une association loi 1901, créée le 17 mars 2025 par des habitants du quartier de Coataudon à Guipavas. Elle a pour mission la préservation de la qualité de vie de ses habitants et ceux des quartiers limitrophes, la protection de la nature, de la biodiversité et des terres agricoles.

Remarques :

La liste "Guipavas Avenir" n'a pas pu nous recevoir et nous a retourné le questionnaire en notant ses réponses sous chaque question. Faute de temps, nous n'avons pas pu demander des précisions sur certains éléments de réponse.

Questions aux listes candidates –élections municipales de mars 2026 à Guipavas

La place de la nature en ville et la préservation de la biodiversité en général

L'urbanisme doit devenir le gardien du vivant en sanctuarisant les écosystèmes et en intégrant la biodiversité comme un pilier essentiel de notre résilience climatique.

Préservation et entretien des talus et des chemins creux

Brest métropole est une « ville archipel », où les îlots d'urbanisation sont séparés par des "coupures d'urbanisation", telles que l'espace entre le vallon du Stang Alar et celui du Costour. Dans ces espaces, talus et chemins creux sont essentiels, les services écologiques ou urbanistiques qu'ils rendent n'étant plus à démontrer, ainsi que leur effet sur la qualité de vie des habitants.

Une fois élu(e), considérerez-vous que ces éléments structurants du paysage doivent être sanctuarisés (détaillez le niveau et les modalités de protection) ?

Il est évident qu'un maximum de talus et de chemins creux doivent être conservés. Dans le plan guide Brest Métropole 2040, de larges zones sont d'ailleurs sanctuarisées entre le Stang Alar et le Costour. Les zones de constructibilité ont été drastiquement diminuées à notre initiative. Autour du centre-ville nous avons toujours travaillé à l'amélioration de la ceinture verte. Nous privilégions le renouvellement urbain et les exemples sont nombreux. Il est toutefois possible que sur certaines zones de construction, des talus ou chemins puissent être modifiés pour permettre des traversées humaines. Si travaux d'extension il y a, ils se feront en concertation avec les riverains et surtout feront l'objet d'études obligatoires.

Quelles mesures proposerez-vous pour les préserver des dégâts occasionnés par les tempêtes ?

Le Costour et le Stang Alar sont des propriétés de Brest Métropole. Des services tels que l'écologie Urbaine et des divisions telles que la division « arbres » et division « milieux naturels et biodiversité » sont à même d'assurer la gestion de ces dites propriétés.

Artificialisation et ruissellement

L'augmentation rapide des surfaces imperméabilisées entraîne des épisodes intenses de ruissellement qui dépassent les capacités des réseaux d'évacuation et des ouvrages de rétention. Au printemps 2025, la maison pour tous de Guipavas a été envahie par les eaux. La rade de Brest a été très fortement polluée durant les pluies hivernales fin 2025. Plus récemment, le 30 janvier 2026, un phénomène orageux intense survenant après une période de forte pluviométrie, a provoqué des ruissellements importants dans les parcelles agricoles et les chemins creux situés en surplomb du Stang Alar.

Quelles mesures préconiserez-vous pour y faire face ?

Pour chaque projet, il y a des études d'impact sur l'eau et notamment des obligations de bassins tampons ou de noues paysagères. Un pourcentage de terrain perméable est également imposé sur chaque parcelle construite. Certains projets se font avec des études loi sur l'eau. Pour le centre-ville de Guipavas par exemple, d'énormes puits d'infiltrations ont été construits sous les places et sous les stationnements en pavés drainants.

Sur notre territoire, il est urgent de lutter contre les îlots de chaleur, de favoriser la renaturation ou la désartificialisation des sols, d'améliorer l'habitabilité de la ville en prenant en compte des facteurs tels que l'accès aux services, la mobilité, et la création d'un environnement sain et de qualité.

Quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en place pour restaurer/ préserver la biodiversité en ville ?

Nous avons plusieurs exemples de réalisations lors du mandat qui se termine. Au centre-ville les revêtements ne sont pas noirs afin de stocker moins de chaleur, des plantations ont été réalisées pour une ville plus verte et plus chaleureuse, à l'école Jacques Prévert, nous avons mené un projet de re végétalisation de la cour d'école, près de la médiathèque Awena, nous avons planté une mini forêt avec les jeunes du conseil municipal des jeunes. Nous avons commencé à sanctuariser une ceinture verte autour du centre-ville. Toutes ces initiatives se poursuivront.

Création d'un secteur de protection autour du vallon du Stang Alar

Lors de la modification n°8 du PLUi en avril 2022, SaveStangAlar avait demandé la création d'un secteur de protection autour du vallon du Stang Alar. (Demande renouvelée en juin 2025 lors de la modification n°9 du PLUi). Ce site patrimonial de Brest Métropole mérite une protection spécifique, afin de préserver le caractère des lieux, protéger la biodiversité et les corridors écologiques et prévoir une gestion plus rigoureuse des eaux de ruissellement. Cela suppose l'établissement de règles d'urbanisme spécifiques et la sanctuarisation de certaines parcelles en zones non-constructibles. Dans sa délibération du Conseil du 29 juin 2022, Brest Métropole indiquait que cette proposition viendra « enrichir la réflexion dans le cadre de la révision du PLUi

[prévue en 2027] ». **Les élus de votre groupe, siégeant au conseil de Brest Métropole, soutiendront-ils la création de ce secteur projet ?**

Bien entendu, comme indiqué dans la première réponse, ce ou ces corridors seraient sanctuarisés.

L'aménagement et le développement urbain

Projet de gymnase à Coataudon

Ce projet de gymnase porté par la municipalité de Guipavas a fait l'objet d'une enquête publique au printemps 2025, dans le cadre de la modification n°9 du PLUi. Les réserves émises par le commissaire enquêteur ont conduit au retrait du projet avant la délibération du conseil de Métropole le 10 octobre 2025.

Dans ses avis et conclusions, le commissaire enquêteur précise que « le projet d'ouverture à l'urbanisation du secteur de Kervilherm à Guipavas (B5), afin de permettre la réalisation d'un équipement sportif sous maîtrise communale, manque de justification et de précisions sur le projet, le choix du lieu, les accès et l'évaluation environnementale ». « [Il] préconise que l'étude de ce projet soit différée et reprise dans le cadre de la révision du PLU »

En outre, il demande « d'établir une concertation avec les riverains pour réétudier le projet de salle de sport, rechercher un lieu plus adapté à un équipement pour les écoles en tenant compte des accès, dans un environnement préservé. »

Avez-vous l'intention de suivre les recommandations issues de l'enquête publique ?

J'ai pris la décision de retirer ce dossier lors de la dernière modification du PLU afin de ne pas pénaliser les autres dossiers sur les autres communes de Brest Métropole. Il n'a jamais été question de cacher quoique ce soit contrairement à ce que certains ou certaines s'emploient à le faire croire. Sur tous les dossiers menés nous avons travaillé en concertation avec les riverains et les usagers de nos équipements, là aussi contrairement à mes prédécesseurs. Le dossier sera repris dans son ensemble pour une modification du PLU, pour une réunion avec les riverains même si, et je le répète, aucun projet n'a été ficelé

sur un emplacement définitif de la parcelle BA5. Nous n'avons aucune autre solution foncière pour l'installation d'une salle à proximité des écoles. Le but serait de préserver une bande côté Stang Alar et préserver une certaine distance entre les habitations existantes côté Kervilherm. Aucun architecte n'a encore travaillé sur le dossier puisque nous n'avons pas lancé le concours.

Saturation des axes de circulation

Il n'aura échappé à aucun Guipavasien que les routes et les rues de notre commune supportent une circulation autoroutière devenue quasi-insupportable au fil des dernières années. Aux heures de pointes, nous assistons à une réelle saturation des axes. Certes, notre commune se situe à l'une des « entrées névralgiques » de la métropole brestoise mais les habitants attendent des actions concrètes de leurs élus pour traiter ce problème. Car il dégrade de façon très large leur qualité de vie : nuisances sonores, pollution de l'air, difficulté de déplacements, sécurité routière, etc...

Si vous êtes élu(e), quelles solutions compterez-vous apporter pour traiter ce problème ?

Le boulevard de Coataudon subit de plein fouet ce phénomène. Pourtant, de nouveaux projets urbains, déjà validés, verront le jour le long de cet axe principal. De futurs lotissements sont également envisagés à Coataudon, faisant craindre une « asphyxie routière » du quartier.

Vous engagerez-vous à mettre en adéquation le développement urbain avec les réelles capacités de la voirie à absorber toute circulation supplémentaire induite ?

Vous n'êtes pas sans connaître le nombre très élevé de demandes de logements sur Brest Métropole et bien sûr sur Guipavas. Pour lutter contre l'utilisation des terres agricoles, nous devons de faire du renouvellement urbain comme sur le quartier de Coataudon. Ce ne seront pas des maisons individuelles comme nous avons pu en bénéficier jusqu'à présent mais bien des collectifs.

Plusieurs pistes de travail seront travaillées :

- J'ai demandé à la SNCF réseaux d'étudier un arrêt de TER au Douvez
- J'ai demandé à Brest Métropole d'étudier la faisabilité de prolonger la ligne de tram jusqu'au carrefour à feux de Lavallot avec un pôle d'échange multimodal car il n'y a pas de relation entre le Tram et le bus côté Frouven. Nous pourrions ensuite diriger les usagers du Relecq et de Guipavas vers ce point. Tant que nous mettrons moins de temps à aller en voiture sur Brest qu'en transports en communs, l'équation sera compliquée.
- J'ai demandé plus de cadences de bus
- Avec Brest Métropole, nous allons travailler à une amélioration et la poursuite du développement des pistes cyclables comme la rue de Tourbian par exemple. Il faut malheureusement des budgets conséquents.

- **Il est prévu une réflexion sur l'ensemble du Pays de Brest sur les mobilités avec le candidat Stéphane Roudaut à Brest si ce dernier est élu. Nous le savons tous, il n'y a pas que les brestoises et les guipavasiens à emprunter les voies de notre commune.**

Amélioration de la démocratie à l'échelle de la ville et des quartiers

Le désamour et la défiance envers les élus ne sont pas des phénomènes isolés, mais symptomatiques d'une crise plus profonde au sein de notre société. A l'échelle locale, les habitants se sentent tenus à distance des décisions prises par les élus dans diverses commissions ou en conseil municipal. Il est impératif de restaurer la confiance entre les citoyens et leurs représentants non seulement pour la santé de notre démocratie, mais aussi pour l'avenir de notre collectivité.

Faire des assemblées de quartier un véritable outil de démocratie locale

A Guipavas, nous avons la chance de disposer d'assemblées de quartier. Le site internet de la ville annonce fièrement que « ces instances sont [...] imaginées comme des lieux de discussions et d'échanges d'informations. Mais plus que cela, elles doivent aussi être force de proposition et de concertation sur toutes les questions liées à la vie locale. En effet qui, mieux qu'un résident, peut connaître les besoins de son quartier ? Nous voulons donc les associer aux projets qui les concernent. Qu'ils en soient même le moteur. Tous les sujets améliorant la vie quotidienne pourront y être abordés. »

Pourtant nombreux sont les Guipavasiens qui n'ont jamais entendu parler de ces assemblées. Combien d'entre eux ont-ils eu l'opportunité d'être associés à un projet au sein de ces assemblées ? Quand se réunissent-elles ? Sont-elles publiques ? Leur ordre du jour est-il communiqué au préalable ? Puis-je consulter les comptes-rendus ? Comment sont désignées les personnes qui la compose ?

Pour remplir les objectifs annoncés, faciliter et encourager la démocratie à l'échelle des quartiers, il faut réformer ces assemblées de quartier.

Si vous êtes élu(e), vous engagerez-vous à ouvrir les réunions des assemblées aux habitants du quartier, à leur communiquer avec un préavis suffisant les dates et l'ordre du jour des réunions, à garantir le respect du calendrier annoncé ainsi que la diffusion systématique d'un compte rendu ?

De mémoire, les membres des assemblées de quartier sont des postulants que nous « recrutons » en début de mandat, il peut y avoir un tirage au sort en cas de surnombre. Des annonces pour solliciter les candidatures sont faites par voie de presse, réseaux sociaux

et magazine de la ville. Des habitants, des élus de tous les groupes, des représentants de moins de 20 ou 25 ans, des membres d'associations sportives ou culturelles. Les dates de réunions ou de visites « terrain » sont souvent fixées d'une réunion à l'autre. Des comptes rendus sont diffusés. De nombreuses informations sont transmises lors de ces assemblées. Elles ne sont pas publiques mais l'on peut inviter divers intervenants extérieurs selon les sujets.

Les habitants souhaitent certes donner leur avis ce qui est normal, néanmoins, la conduite des projets est de plus en plus compliquée car nous ne pouvons avoir de nombreuses divergences. Pour exemple le centre ville, certains voulaient un terrain de boules près du monument aux Morts pour la France d'autre le voulait plus loin. Certains voulaient des jeux pour enfants dans le centre, les riverains non ... la lourde tâche de trancher revient aux élus.

Pour s'impliquer dans la vie locale il y a également les élections municipales.

Pour l'organisation de ces assemblées ou visites de quartiers, une réflexion sera menée avec la nouvelle équipe.

Conseils municipaux filmés

Un moyen simple et efficace pour « ouvrir les portes » des conseils municipaux et recréer un lien direct et concret entre les élus et les administrés serait de filmer chaque conseil et permettre son visionnage en replay via le site de la mairie. **Y êtes-vous favorable ?**

Les conseils municipaux sont publics, chacun peut y participer. Le fait de filmer le conseil et de le diffuser sur les réseaux pourra tout à fait être envisagé avec les nouveaux élus tout bords confondus.

Accès aux documents administratifs

Si vous êtes élu(e), vous engagez-vous à donner accès aux documents administratifs dans le cadre fixé dans le livre III du code des relations entre le public et l'administration (CRPA) à tout administré et toute association qui en ferait la demande ?

Ceci a toujours été le cas et le restera puisque c'est une obligation.

Création d'une charte du logement

Une charte du logement existe à Brest, pour impliquer les habitants dans l'évolution de la ville. Intitulée « construisons ensemble dans les quartiers brestois », elle visait à favoriser l'expression et la participation de tous les acteurs, le partage d'informations, la co-construction du projet et la transparence de l'information tout au long du processus, dès la phase d'avant-projet. Elle est loin de répondre pleinement à ces objectifs, mais elle a le mérite d'exister, et a permis dans

quelques cas d'espèces de faire évoluer un projet immobilier avant le dépôt d'une demande de permis de construire, et son instruction par les services d'urbanisme.

Êtes-vous favorable à la création d'une charte équivalente à Guipavas qui permette aux habitants et associations de s'impliquer dans le développement urbain de leur ville ?

Les dossiers d'urbanisme sont déjà instruits à Brest Métropole, la ville de Guipavas a déjà ses quelques exigences comme pour la hauteur des constructions ou le stationnement notamment. Ceci est souvent traduit dans le PLU qui est l'outil obligatoire de référence.

Les élus de votre groupe, siégeant au conseil de Brest Métropole, soutiendront-ils une extension de cette charte à l'ensemble des communes de la métropole ?

Je ne suis pas certain que nous ayons les mêmes problématiques qu'à Brest mais cela s'envisagera avec les nouveaux élus de Guipavas mais aussi ceux de notre groupe représenté à Brest Métropole.